

# **ASSEMBLEE DE CORSE**

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 13 ET 14 FÉVRIER 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**BUGHJETTU PRIMITIVU 2020 DI UBUGHJETTU ANNESSU**  
**DI U LABURATORIU D'ANALISI PUMONTI**

**BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE DU**  
**LABORATOIRE D'ANALYSES PUMONTI**

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le budget annexe du laboratoire d'analyses s'inscrit dans l'axe stratégique III «Faire de la Corse un territoire pionnier en matière de développement durable et de respect de l'environnement», la politique publique III.B «La protection de l'environnement et des biodiversités» et la compétence « Actions en faveur de l'environnement », premier laboratoire de Corse accrédité COFRAC en 2002.

Le laboratoire comporte actuellement un effectif de 53 personnes. Il est, en partenariat avec les services de l'Etat, au service de la santé publique en participant activement à la surveillance et à l'amélioration de l'état sanitaire des animaux d'élevage ou de compagnie, ainsi qu'à la détection des maladies des animaux sauvages.

Il participe également au contrôle sanitaire et environnemental de l'eau. Enfin, il réalise, à la demande des services de l'Etat, des analyses officielles pour prévenir les risques de toxi-infection alimentaire collective.

Le laboratoire est divisé entre cinq spécialités :

- La microbiologie,
- La chimie,
- Le service vétérinaire,
- Le service qualité,
- Les moyens généraux.

### 1/ Les équilibres du budget annexe :

Les équilibres budgétaires sont les suivants :

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES	ORDRE	TOTAL	REELLES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	170 000	44 050	214 050	0	214 050	214 050
votés au titre du présent budget	3 896 540	214 050	4 110 590	4 066 540	44 050	4 110 590
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>4 066 540</b>	<b>258 100</b>	<b>4 324 640</b>	<b>4 066 540</b>	<b>258 100</b>	<b>4 324 640</b>

Le budget annexe 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 4 324 640 €, en diminution de 1,46 %, soit une baisse de 64 000 € par rapport au budget 2019 (pour mémoire 4 388 750 €).

Les opérations réelles - **Total BP 2019 / BP 2020** - sont retracées dans le tableau

ci-après :

DEPENSES	DE	BP 2019	BP 2020	BP 2019/BP2020
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Charges à caractère général		622 550.00	728 540.00	17 %
Charges de personnel		3 263 700.00	3 168 000.00	-3 %
			0	
Charges spécifiques		1 000.00		-100 %
		0		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>DE</b>	<b>3 887 250.00</b>	<b>3 896 540.00</b>	<b>0.002 %</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>0</b>	

DEPENSES INVESTISSEMENT		BP 2019	BP 2020	BP 2019/BP2020
Investissements		250 750.00	170 000.00	-32 %
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>D'INVESTISSEMENT</b>	<b>250 750.00</b>	<b>170 000.00</b>	<b>-32 %</b>

DEPENSES		BP 2019	BP 2020	BP 2019/BP2020
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>4 138 000.00</b>	<b>4 066 540.00</b>	<b>-2 %</b>
			<b>0</b>	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2019	BP 2020	BP 2019/BP2020
Produits des services		1 600 000.00	1 400 000.00	-13 %
		0	0	
Autres produits de gestion courante		30 000.00	30 000.00	0 %
		0		
prise en charge déficit du budget annexe		2 508 000.00	2 636 540.00	5 %
			0	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>DE</b>	<b>4 138 000.00</b>	<b>4 066 540.00</b>	<b>-2 %</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>				

RECETTES INVESTISSEMENT		BP 2019	BP 2020	BP 2019/BP2020
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

RECETTES		BP 2019	BP 2020	BP 2019/BP2020
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>4 138 000.00</b>	<b>4 066 540.00</b>	<b>-2 %</b>
		<b>0</b>		

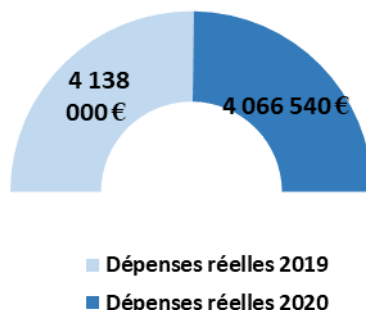
Le budget comporte une Autorisation de Programme d'un montant de **120 000 €**, au chapitre 906, et une Autorisation d'Engagement, de **600 000 €** au chapitre 936.

La subvention d'équilibre est inscrite au programme 3214 du Budget Principal de la Collectivité de Corse, pour un montant égal à **2 636 540 €**.

**2/ Les dépenses réelles :**

Les dépenses inscrites au budget 2019 s'élevaient à 4 138 000 €.

Pour 2020, il convient de donner les moyens nécessaires au fonctionnement du laboratoire, tout en recherchant des sources d'économies possibles. Ainsi le volume de dépenses est fixé à 4 066 540 €, soit une baisse de 2 %.



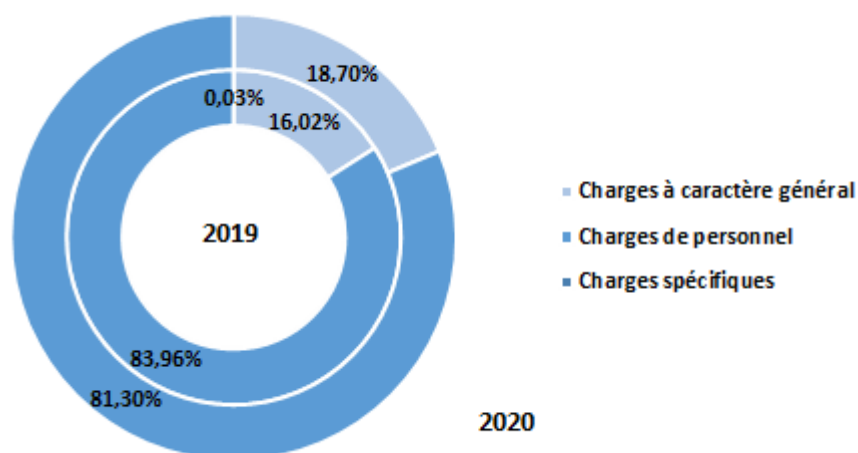
- **Les dépenses réelles de fonctionnement :**

Le premier poste de dépenses de ce budget annexe est celui des charges de personnel. Il est estimé à 3 168 000 € pour l'exercice 2020, en baisse par rapport à l'année 2019 de 3 %, liée essentiellement à des mouvements de personnels intra Collectivité.

Les autres charges de fonctionnement augmentent de 105 990 € (+ 17 %), en volume pour s'établir à 728 540 €. Cette augmentation étant liée à la hausse du coût des sous-traitances du nouveau marché de l'eau.

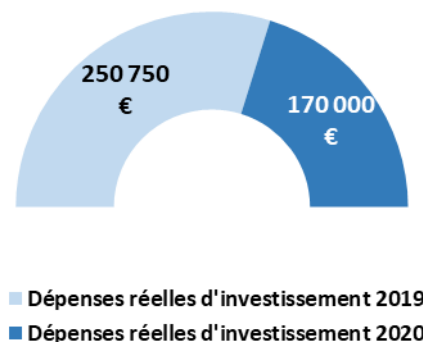
Une autorisation d'engagement de 600 000 €, permet au laboratoire d'assurer l'acquisition de ses réactifs et produits analytiques (bactériologie de eaux, alimentaire, vétérinaire, chimie). La maintenance, les contrôles de sécurité de ses appareils, et la sous-traitance dans le cadre du marché de l'ARS est également inclus.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement :



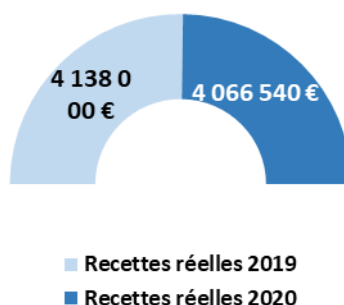
- **Les dépenses réelles d'investissement :**

Les ouvertures de crédits sont essentiellement destinées au renouvellement des appareils analytiques : étuves, armoires positives, appareils de chimie, spectrophotomètre pour la sérologie.



### 3/ Les recettes réelles :

Les recettes réelles de l'exercice 2020, comptabilisées en totalité en section de fonctionnement, s'établissent à 4 066 540 €, contre 4 138 000 € au BP 2019, soit une baisse de 2 %.

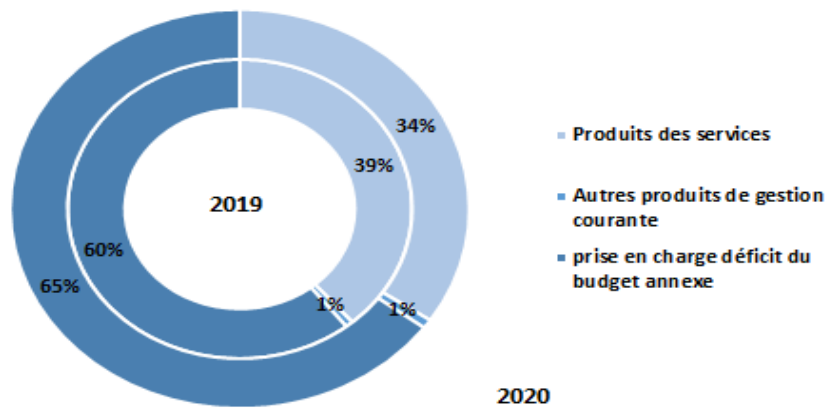


Ces dernières sont constituées de produits résultant d'analyses réalisées pour 1 400 000 €, et de la subvention d'équilibre provenant du budget principal, à savoir 2 636 540 €.

La diminution des prévisions des recettes liées aux produits des services, à savoir 200 000 €, est principalement liée à l'augmentation des coûts de sous-traitances du nouveau marché de l'eau et à la baisse du tarif de base (d'environ 40 %) des analyses effectuées par le laboratoire.

En compensation, la subvention d'équilibre est en augmentation de 5 %.

Les autres produits de gestion courante proviennent de la participation des agents aux chèques restaurant.



Ainsi, la section d'investissement est entièrement financée par virement de section.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.